

numéro 06 | volume 21 | juin 2025

Info-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



Toujours en mouvement
depuis 1895!

À NE PAS MANQUER :

FERMETURE DE RUES
LA BOUCLE - SAMEDI 14 JUIN.....p.3

! SÉCURITÉ CIVILE
VISITE DES POMPIERS - DÉTECTEURS.....p.7



Municipalité de
Scott
Toujours en mouvement depuis 1895!
www.municipalitescott.com



Informations générales

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14 Lo3ucle
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Assemblée du conseil municipal

Versement taxes municipales

Collecte des ordures ménagères

Collecte sélective Recyclage

Bureau municipal FERMÉ

JUILLET

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Lo3ucle
Tous les détails en page 3
Prévoyez vos déplacements!

DATE À RETENIR

BUREAU MUNICIPAL DE SCOTT

1070, route du Président-Kennedy,
Scott (Québec) G0S 3G0

418-387-2037

info@municipalitescott.com

Municipalité de Scott

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8h à 12h & 13h à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

SERVICE DES LOISIRS DE SCOTT

418-387-0015

loisirs@municipalitescott.com

Loisirs de Scott

TABLE DES MATIÈRES

ZOOM SUR L'ACTUALITÉ p.3

CONSEIL MUNICIPAL p.5

SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE p.6

SERVICE DES LOISIRS p.7



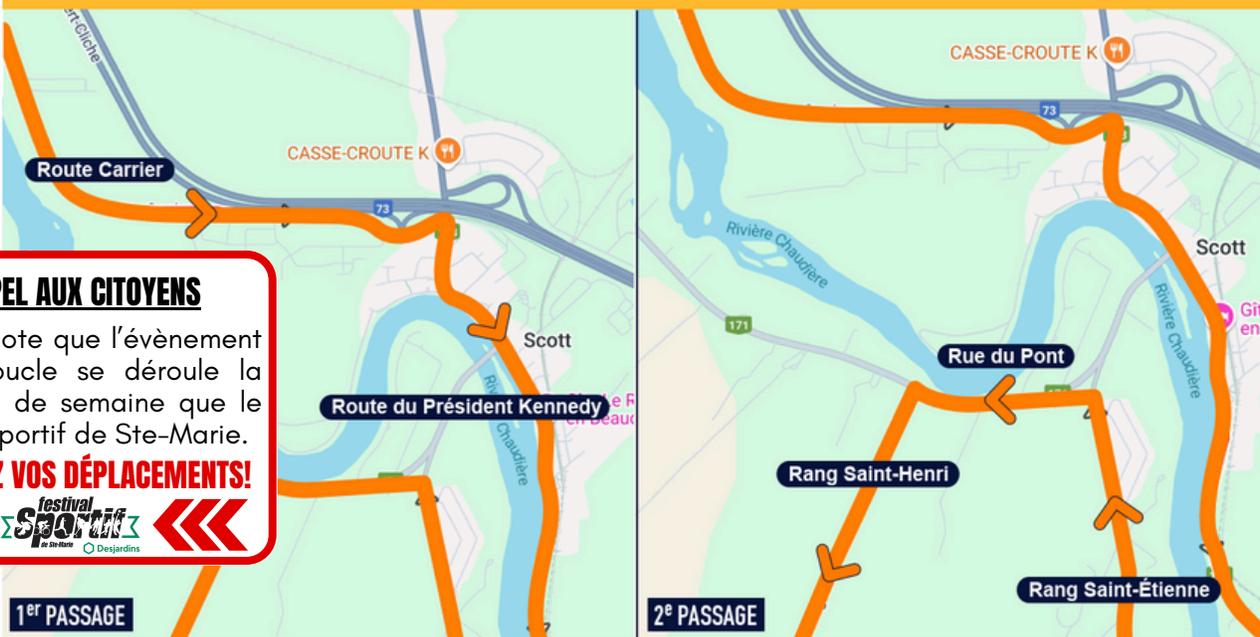
Zoom sur l'actualité

SAMEDI 14 JUIN
La Boucle



NOUS CHERCHONS TOUJOURS DES BÉNÉVOLES!
SI VOUS ÊTES À LA MAISON, C'EST UNE BONNE OCCASION D'ÊTRE AU
PREMIER PLAN DE L'ÉVÈNEMENT.
INSCRIPTION.LEGDPL.COM OU SPERREULT@MUNICIPALITESCOTT.COM

FERMETURES DE RUES



1^{er} PASSAGE

2^e PASSAGE



RAPPEL AUX CITOYENS

Prendre note que l'évènement de la Boucle se déroule la même fin de semaine que le Festival Sportif de Ste-Marie.

PRÉVOYEZ VOS DÉPLACEMENTS!



	FERMETURE DE RUES	DE	À	FERMETURE	RÉOUVERTURE
1^{ER} PASSAGE	Rang de la Rivière / Route Carrier	Route du Vieux-Moulin (Saint-Isidore)	Route du Président Kennedy N (Route 173)	8 h 50	12 h
	Route du Président Kennedy N / Rue Notre-Dame (Route 173)	Route Carrier	Route Saint-Ézéar (Route 216) (Sainte-Marie)	9 h 05	12 h 30
		Pont de Scott		9 h 05	13 h
2^E PASSAGE (RETOUR DES CYCLISTES)	FERMETURE DE RUES	DE	À	FERMETURE	RÉOUVERTURE
	Rang Saint-Étienne N	Avenue du Pont (Sainte-Marie)	Rue du Pont	9 h 25	12 h 45
	Rue du Pont (Route 171)	Rang Saint-Étienne N	Rang Saint-Henri	9 h 40	13 h
	Pont de Scott		9 h 05	13 h	

Les heures mentionnées sont indicatives et susceptibles d'être ajustées sans préavis.

Ligne téléphonique d'information aux citoyens, active du 9 mai au 14 juin : **1 844 818-GDPL (4375)**
Consultez laboucle.ca pour connaître les détails du parcours et les entraves routières complètes.

* Veuillez prendre note qu'il sera interdit de se stationner en bordure de rue sur le parcours emprunté par les cyclistes. Les véhicules stationnés dans une zone de restriction seront remorqués aux frais du propriétaire. En tout temps, la signalisation en place est à respecter.



Zoom sur l'actualité

FÊTE FAMILIALE DU CANADA

LE 1^{ER} JUILLET DÈS 17H
AU CENTRE DE LOISIRS ATKINSON (44, 7E RUE)

**SURVEILLEZ LA PROGRAMMATION À
VENIR SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX**

**MATHIEU GAGNÉ
POUR LA SOIRÉE
COUNTRY**

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada



AVIS AUX CITOYENS DE SCOTT : VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La période de vidange des fosses septiques aura lieu du 19 juin jusqu'à la mi-juillet à Scott. Comme mentionné au cours des derniers mois, la MRC n'enverra plus d'avis papier. Désormais, les notifications et suivis se feront uniquement par courriel et texto.

Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir l'information concernant le passage des vidangeurs.



<https://linktr.ee/mrcnb>

Lors de la visite, merci de préparer l'accès à votre installation :

- **Dégagez les couvercles** sur un rayon de 15 cm tout autour pour faciliter l'intervention.
- **Placez une balise** bien visible près de la fosse;



Le 18 mai dernier, au Centre de foires de Québec, avait lieu la dernière compétition de la saison pour nos talentueux danseurs, dans le cadre de l'événement Hit The Floor.

Félicitations à nos troupes SISTAZ et LEMONZ pour leur belle performance et une mention spéciale au groupe **JEANZ**, qui s'est démarqué en décrochant la **2e position** dans leur catégorie !

Pour ceux qui souhaitent se joindre à l'aventure de la danse de compétition, les auditions auront lieu cet automne.

Restez à l'affût en suivant la page Facebook des Loisirs de Scott.



JEANZ



LEMONZ



SISTAZ

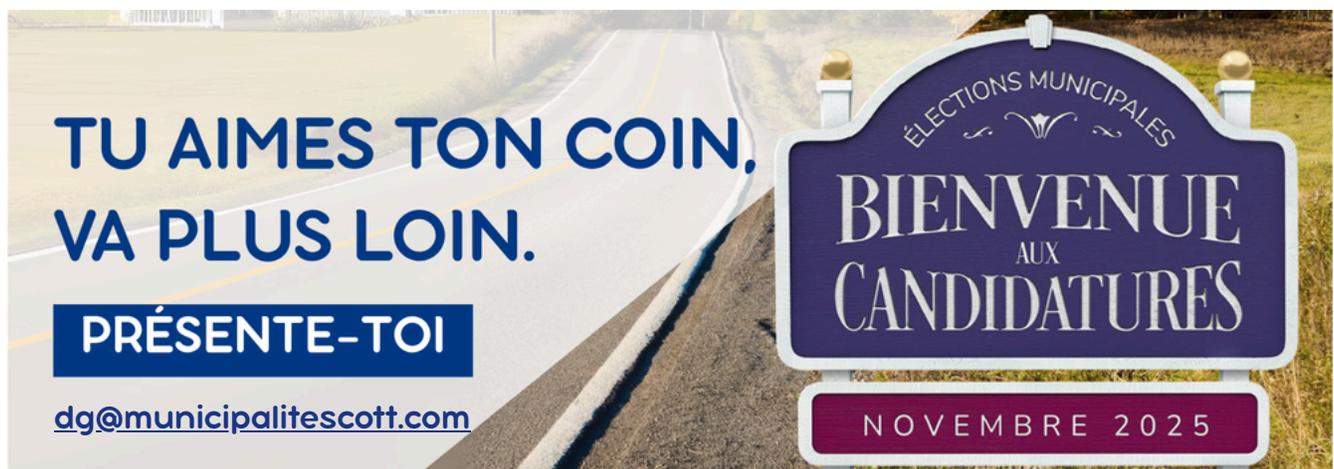
REGARDS SUR
CHEZ NOUS



RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

Séance extraordinaire du 7 mai 2025

1. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 385 000 \$, lequel sera réalisé le 28 mai 2025.
2. Autorisation d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 22 300\$ afin de compléter les activités de l'étude hydraulique menée par Tetra Tech.
3. Adoption du projet de règlement numéro 501-2025 abrogeant les règlements antérieurs relatifs au Comité consultatif d'urbanisme.
4. Adoption du règlement numéro 501-2025 abrogeant les règlements numéros 209 et 2211-12-07 concernant la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.
5. Adoption du règlement numéro 502-2025 abrogeant le règlement numéro 420-2019 relatif aux endroits de publication des avis publics de la Municipalité de Scott.
6. Adoption du règlement numéro 503-2025 abrogeant le règlement numéro 183 et modifiant le règlement numéro 495-2024, concernant la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Scott.
7. Refus d'utiliser le vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée, lors de tout scrutin.
8. Nomination de Monsieur Ghislain Jacques et Monsieur Serge Therrien pour siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme, pour un mandat de deux ans.
9. Ajout d'un programme d'aide aux employés à la couverture d'assurance collective de la Municipalité.
11. Autorisation de signature pour l'exécution des travaux de la 2e Rue.
12. Autorisation de la demande de dérogation mineure pour le lot 2 720 711.
13. Autorisation de la demande de dérogation mineure pour le lot 2 720 168.
14. Autorisation de la demande de dérogation mineure pour le lot 2 899 008 \$ 5 831 868.
15. Adoption des modifications au Plan de sécurité civile de la Municipalité.





Service de sécurité incendie et de la sécurité civile

2700 route Carrier, Scott (QC) G0S 3G0 Tel: 418.576.4727 Fax: 418.387.1837

dirfeu@municipalitescott.com

5
mai

vers 21h00 : intervention pour un début d'incendie dans un conteneur de la rue Jean-Baptiste. Un citoyen a maîtrisé les flammes avec un extincteur. Notre intervention a été rapide en raison de notre présence à la caserne. Les dommages sont mineurs.

29
mai

vers 00h45 : intervention pour un feu de garage sur la rue Mandy. Le feu a été partiellement maîtrisé par le premier officier à l'aide d'un extincteur. Avec l'aide de nos collègues de Saint-Isidore, Sainte-Marie et Saint-Hénédine, nous avons procédé aux vérifications nécessaires. Heureusement, aucun blessé et les dommages sont mineurs.

vers 18h30 : intervention pour une alarme incendie sur la rue du Torrent. L'entraide automatique de Saint-Bernard a été annulée.

31
mai

vers 11h25 : intervention pour une alarme incendie sur la 7e Rue. Annulée rapidement par les occupants en raison d'un trouble du système.



Le temps du BBQ est arrivé : Est-ce que le vôtre est sécuritaire ?

Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, à condition qu'il soit installé, utilisé et entretenu correctement. Au Québec, tout équipement au gaz vendu doit être approuvé par un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Pour éviter tout risque d'intoxication, d'incendie ou d'explosion, il doit être placé à l'extérieur, dans un espace bien aéré, sur une surface stable et éloigné des matières combustibles. Lors de son utilisation, il est essentiel d'ouvrir d'abord le couvercle, puis le robinet de la bonbonne avant d'allumer le gaz avec l'allumeur ou une longue allumette. Il ne faut jamais se pencher au-dessus du barbecue à l'allumage, ni le déplacer lorsqu'il est en marche. Après chaque usage, il est impératif de fermer le

robinet de la bonbonne et les commandes de contrôle du gaz.

Un bon entretien est primordial pour assurer la sécurité. Avant chaque utilisation, il faut vérifier l'étanchéité des conduits, nettoyer les brûleurs et s'assurer que la flamme est bleue. Une odeur d'œuf pourri est ajoutée au propane pour détecter d'éventuelles fuites. En cas d'accident, il est recommandé d'évacuer immédiatement et d'appeler le 911. Si possible, fermer le robinet de la bonbonne et utiliser un extincteur ABC de 5 LBS pour maîtriser un début d'incendie sans se mettre en danger. Un barbecue bien entretenu et utilisé avec prudence garantit des moments agréables et des soupers savoureux en toute sécurité.

Bonnes grillades et restez prudents !
Nicolas Roy

Directeur du Service de Sécurité incendie de Scott





Service de sécurité incendie et de la sécurité civile

2700 route Carrier, Scott (QC) G0S 3G0 Tel: 418.576.4727 Fax: 418.387.1837
dirfeu@municipalitescott.com

RAPPEL : LES POMPIERS EN TOURNÉE DE VÉRIFICATION DES DÉTECTEURS DE FUMÉE

Depuis quelques jours, les citoyens qui résident sur **LA ROUTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY, LA RUE POULIN, LA RUE LORD ET LA RUE SIMARD** reçoivent la visite des pompiers de Scott.

En effet, dans le cadre de l'application du Règlement municipal 457-2022, les pompiers procèdent à une vérification **obligatoire** des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les résidences.

Cette initiative vise à assurer la mise aux normes des équipements de détection incendie dans tous les bâtiments du territoire. Le règlement prévoit expressément que les représentants du service de sécurité incendie peuvent visiter tout bâtiment entre 9 h et 20 h, sur présentation d'une carte d'identité officielle, afin de s'assurer que les installations respectent les exigences en vigueur.

UNE MESURE ESSENTIELLE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Chaque logement doit être équipé d'un détecteur de fumée conforme à la norme CAN/ULC-S531, installé à chaque étage habitable, à proximité des chambres à coucher, et conformément aux directives du fabricant. De plus, tout bâtiment résidentiel adjacent à un garage ou contenant un appareil à combustion doit être doté d'un détecteur de monoxyde de carbone, conformément aux exigences de la norme CAN/CSA-6.19.

Ce programme de vérification est préventif et éducatif. Il permet non seulement de rappeler aux citoyens leurs responsabilités, mais aussi d'éviter des incidents aux conséquences parfois tragiques.



DES DÉLAIS À RESPECTER, SOUS PEINE D'AMENDES

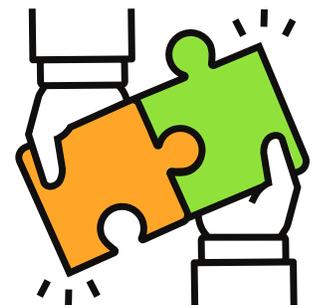
Si une non-conformité est constatée lors de la visite, le propriétaire dispose d'un délai de 45 jours pour effectuer les correctifs nécessaires. À défaut de se conformer, des constats d'infraction peuvent être émis, et les contrevenants s'exposent à des amendes de 100 \$ à 500 \$ par jour, tant que les travaux ne sont pas réalisés, comme le prévoit l'article 7 du Règlement 457-2022.

Il est important de noter que chaque jour de non-conformité constitue une infraction distincte, ce qui peut rapidement engendrer des coûts importants.

COLLABORATION ATTENDUE DES CITOYENS

La Municipalité rappelle que toute entrave au travail des pompiers, comme refuser l'accès ou retarder la vérification, constitue également une infraction passible d'amendes (article 3.5 et 2.5.1.7 du règlement).

Cette opération est réalisée dans un esprit de prévention et de protection du public. La sécurité incendie est une responsabilité partagée : les pompiers veillent à l'application du règlement, et les citoyens ont un rôle à jouer en s'assurant du bon fonctionnement de leurs équipements.



C'EST POUR VOTRE SÉCURITÉ



Service de loisirs

Party
d'

OUVERTURE

de piscine

21
juin



rendez-vous au 33, 6e rue

on vous attends de
13H-17H

Machine à mousse • musique • surprises et bien plus!

**HORAIRE
BAIN LIBRE**
PISCINE MUNICIPALE

**LUNDI AU
VENDREDI**

13h - 16h
18h - 20h30

**SAMEDI &
DIMANCHE**

13h - 17h

★ LUNDI AU JEUDI PM,
PRIORITÉ AUX ENFANTS
DU TERRAIN DE JEUX

📍 33, 6e Rue 📞 (418) 387-0015

**NOUS TENONS À VOUS
PRÉSENTER NOS MERVEILLEUSES
COORDOS POUR L'ÉTÉ 2025 !**

TDJ@MUNICIPALITESCOTT.COM

**TERRAIN
DE JEUX**



MARIANNE



ÉLODIE

ARIANNE



**Bon été
À TOUS!**

PISCINE

PISCINE@MUNICIPALITESCOTT.COM





Service de loisirs

TOURNOI MISE EN FERME

AU PROGRAMME :

- MINI PARTIES
- Photos individuelles + équipes
- Jeux gonflables
- Concours d'habiletés
- Diner Hot-dogs
- Et bien plus!

REPRISE

SAMEDI

7
JUN



Serez-vous des nôtres !?

VENEZ PROFITER DE NOS BELLES INFRASTRUCTURES

Veillez noter que certaines plages horaires sont déjà réservées pour des activités municipales ou privées.

Les locations ont priorité sur l'utilisation des surfaces.

Vous souhaitez louer une surface pour une heure ou pour une journée?

Contactez-nous dès maintenant !

LOCATION POSSIBLE

loisirs@municipalitescott.com





Service de loisirs

Bienvenue à tous!

Le club **FADOQ**

Pétanque

Inscription 12h à 13h

Situé à l'arrière de l'ancienne école au 1130 route du Président-Kennedy

Informations:
Angèle
581-748-2047

Juin

- Dimanche 1er juin
- Jeudi 5 juin
- Samedi 7 juin
- Jeudi 12 juin
- Dimanche 15 juin
- Jeudi 19 juin
- Samedi 28 juin
- Jeudi 26 juin
- Dimanche 29 juin

Juillet

- Jeudi 3 juillet
- Dimanche 6 juillet
- Jeudi 10 juillet
- Dimanche 13 juillet
- Jeudi 17 juillet
- Samedi 19 juillet
- Dimanche 20 juillet
- Jeudi 24 juillet
- Dimanche 27 juillet
- Jeudi 31 juillet



Club de lecture TD

À partir du **9 juin**, les jeunes lecteurs sont invités à s'inscrire pour une nouvelle saison estivale de lecture.

Que tu sois curieux de nature, passionné d'aventure ou simplement en quête de belles découvertes, le **Club de lecture TD** t'accompagne tout au long de l'été. L'inscription est gratuite. Viens nourrir ton imagination et voyager... sans quitter la bibliothèque!



Horaire:

Lundi et jeudi 18h30 à 20h30
Samedi 9h30 à 11h30

✗ Bibliothèque fermée

Loz'boucle

JUIN						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14 ✗
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

biblio@municipalitescott.com

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Josée Roy
Pharmacienne propriétaire
Affiliée à Brunet
418-387-3438



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
R.B.Q.: 8224-6166-38
Stéphane Marcoux
Tél.: 418 387-9556 • Fax: 418 387-7986
marcouxconstruction@gmail.com
65, rue Bellevue, Scott, Qc G0S 3G0

Vous avez des idées plein la tête, mais vous ne savez pas par où commencer?

Développement économique Nouvelle-Beauce accompagne les entreprises dans leur projet de démarrage, d'implantation, de croissance et de relèvement.

Contactez-nous au (418) 386-1608 ou info@denb.ca



CONSTRUCTION EV
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX - ENTREPÔTS

T: 418-209-6680
C: constructionev@hotmail.com

24 rue du Ruisseau
Scott (QC) G0S5G0



Décoration • Quincaillerie
Matériaux de constructions



Tél. : 418 475-6655
Télec. : 418 475-4429

1153, rue St-Georges,
St-Bernard (Québec) G0S 2G0



COUVOIR SCOTT
Générateur de Qualité

1798, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0

Tél. : 418-387-2323

Email : info@couvoirsconfig.com